



VLADIMIR
JANKÉLÉVITCH

Le pardon

Champs **essais**

VLADIMIR JANKÉLÉVITCH

Le pardon

«Le débat du pardon et de l'impardonnable n'aura jamais de fin. Insoluble est le cas de conscience qui en résulte : car si l'impératif d'amour est inconditionnel et ne souffre aucune restriction, l'obligation d'annihiler la méchanceté n'est pas moins impérieuse que le devoir d'amour ; l'amour des hommes est entre toutes les valeurs la plus sacrée, mais l'indifférence aux crimes contre l'humanité, mais l'indifférence aux attentats contre l'essence même et contre l'humanité de l'homme est entre toutes les fautes la plus sacrilège.»

Lorsque Vladimir Jankélévitch publie ce livre en 1967, alors que le débat sur l'imprescriptibilité des crimes nazis agite l'opinion, il soulève cette question brûlante : qu'est-ce que le pardon ? Cherchant à saisir le cœur de cette notion mal comprise, se heurtant au terrible paradoxe d'un pardon infini, sublime, et pourtant impossible, *Le Pardon* occupe une place centrale dans la réflexion morale d'un philosophe hanté par les problèmes de son temps.

Philosophe et musicologue, professeur à la Sorbonne pendant plusieurs décennies, **Vladimir Jankélévitch** (1903-1985) est l'auteur d'une œuvre de philosophie morale considérable, ainsi que d'ouvrages essentiels sur la musique des XIX^e et XX^e siècles.

Présentation par Laure Barillas.

En couverture : © horiyan / Shutterstock.com

Flammarion

LE PARDON

DU MÊME AUTEUR
DANS LA MÊME COLLECTION

L'Aventure, l'Ennui, le Sérieux.

L'Ironie.

L'Irréversible et la Nostalgie.

La Mauvaise Conscience.

La Mort.

Le Pur et l'Impur.

Traité des vertus :

– tome I : *Le Sérieux de l'intention.*

– tome II : *Les Vertus et l'Amour* (2 vol.).

– tome III : *L'Innocence et la Méchanceté.*

Vladimir Jankélévitch

LE PARDON

Présentation de Laure Barillas

Champs essais

© 1967 by Éditions Montaigne.
© Flammarion, 2019, pour cette édition.
978-2-0814-7385-0

Le pardon

Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi le devoir de pardonner est devenu aujourd'hui notre problème. Le pardon que l'on doit accorder à l'offenseur et au persécuteur est en effet exceptionnellement difficile pour une certaine catégorie d'humiliés et d'offensés : pardonner est un effort sans cesse à recommencer, et personne ne s'étonnera si nous disons que l'épreuve est dans certains cas à la limite de nos forces. Mais c'est que le pardon au sens strict est effectivement un cas-limite, comme peuvent l'être le remords, le sacrifice et le mouvement de charité. Il est bien possible qu'un pardon pur de toute arrière-pensée n'ait jamais été accordé ici-bas, qu'une dose infinitésimale de rancune subsiste en fait dans la rémission de toute offense : tel cet impondérable calcul, tel ce motif microscopique d'intérêt-propre qui subsistent en cachette dans les souterrains du désintéressement, telle l'imperceptible petite spéculation qui fait du désespoir un *disperato* de théâtre et qui est l'impure conscience de la mauvaise conscience. Le pardon est à ce point de vue un événement qui n'est jamais advenu dans

l'histoire, un acte qui n'a lieu nulle part dans l'espace, un mouvement de l'âme qui n'existe pas dans la psychologie courante... Toutefois, et même s'il n'était pas une donnée de l'expérience psychologique, le geste du pardon serait encore un devoir. Bien plus, il n'est à l'impératif que parce que justement il n'est pas à l'indicatif ! Mais l'impératif lui-même n'est impérieux que parce que le devoir-faire prescrit une chose théoriquement faisable. Voici deux paradoxes kantiens qui semblent se démentir l'un l'autre et qui sont pourtant vrais tous les deux à la fois : d'abord il est vrai, paradoxalement vrai, que vouloir c'est pouvoir, et que si notre vouloir est infini, notre pouvoir, en ce sens, ne l'est pas moins ; l'homme de désir ne peut pas magiquement et littéralement tout ce qu'il souhaite, mais la bonne volonté de l'agent peut tout ce qu'elle veut ; l'être « omnivolent » est, à cet égard, omnipotent. Si donc la bonne volonté veut le bien, elle peut le faire ; et par conséquent le bien est quelque chose que tout le monde peut faire, à condition de le vouloir. Or le bien est précisément quelque chose qu'il faut faire ! D'où nous concluons : on peut toujours faire ce que l'on doit faire, si on le veut sincèrement. Et non seulement on peut le faire, mais a fortiori on peut vouloir le faire, le pouvoir de vouloir étant le seul pouvoir absolument discrétionnaire, autocratique, œcuménique que tous les hommes possèdent en vertu de leur hominité : car pour vouloir, il suffit de le vouloir ! Et le vouloir vouloir, à l'infini, ne dépend que de notre liberté, et il tient en un instant. Ce que chacun est,

en principe, capable de faire, chacun, à plus forte raison, aura la force de vouloir le faire, et trouvera les ressources nécessaires pour vouloir ce vouloir. À quoi bon *exiger* ce que personne ne peut faire ? Aussi l'apôtre écrit-il aux Corinthiens ¹ : Dieu ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces, οὐκ ἔάσει ὑμᾶς πειρασθῆναι ὑπὲρ ὃ δύνασθε ; mais avec la tentation, il nous a donné le pouvoir de la supporter, τὸ δύνασθαι ὑπενεργεῖν. Ce pouvoir (δύνασθαι), qui est la force de résister, est la part du psychologique. Une heureuse possibilité, ἔκδοσις, nous est donc dans tous les cas ménagée ; grâce à elle l'épreuve sera toujours humaine (ἀνθρώπινος), et le pécheur toujours inexcusable. Un commandement qui commande l'impossible n'est pas un commandement sérieux, mais une recommandation platonique et sans conséquence, une simple galéjade ; pis encore : l'exigence de l'inexigible, fournissant à l'inaction toutes sortes de prétextes et d'excuses, est une fausse intransigeance, un sophisme machiavélique de la mauvaise volonté, ou, qui sait ? un sabotage sournois. Le purisme qui exige la pureté inconditionnellement et sans concessions d'aucune sorte, l'extrémisme qui veut la fin sans les moyens, le vérisme qui prêche la vérité à tout prix et dans tous les cas, le radicalisme moral qui veut l'inaccessible perfection jusqu'au point où elle se contredit elle-même, voilà les vraies entreprises clandestines de démoralisation. Le pardon des offenses ne serait donc

1. Première épître aux Corinthiens, 10¹³.

pas un devoir sérieux si l'offensé manquait de la force nécessaire pour pardonner à son offenseur. Le pardon n'est certes pas, comme la victoire sur la tentation, une décision de la volonté : mais il est pourtant, comme la décision, un événement initial, et soudain, et spontané. – Et voici maintenant la paradoxologie inverse : Kant conteste qu'il y ait jamais eu dans toute l'histoire de l'homme un seul acte de vertu purement désintéressé ; c'est ainsi que La Rochefoucauld dénonçait l'altruisme comme une périphrase de l'égoïsme, les vertus comme des variations sur le thème de l'amour-propre, le désintéressement comme un alibi spécieux de l'intéressement ; la philanthropie comme une philautie clandestine. La « dialectique naturelle » ne risque-t-elle pas de décourager notre confiance dans la toute-puissance d'une bonne volonté ? La chose la plus facile du monde est donc aussi la plus difficile ! Dans cette impossible possibilité tient toute l'ambiguïté du « rigorisme »... En fait, nos pouvoirs sont effectivement limités, mais nous devons l'ignorer et faire comme si nous pouvions tout ce que nous voulons : car une bonne volonté innocente, sincère et passionnée se garde d'usurper, sous ce rapport, l'optique du témoin. À vrai dire, le héros qui non seulement atteint, mais franchit la limite de son pouvoir, ce héros, nihilisé par la mort, cesse d'exister : tel est le cas du sacrifice hyperbolique, celui qui est *usque ad mortem*. Mais *jusqu'à* veut dire ici tout ensemble « jusqu'à la mort, mort exclue », et « jusqu'à la mort inclusivement » : en ce point suprême où l'être est tangent

au non-être, où l'homme, culminant à la cime de son vouloir, est dans le même instant plus fort et plus faible que la mort, la limite des possibilités humaines coïncide avec la surhumaine, avec l'inhumaine impossibilité. Le pur amour sans ravissement et le pur pardon sans ressentiment ne sont donc pas des perfections qu'on puisse obtenir à titre inaliénable et dont la possession serait pour leur possesseur source de bonne conscience et de complaisance bien contente. La satisfaction du devoir censément « accompli », au participe-passé-passif, est un brevet que le dogmatisme revendique parfois hautement : beaucoup d'automates moraux et de perroquets vertueux croient en effet posséder un cœur habituellement pur, se targuent de leur pureté comme d'une habitude chronique, professent le purisme, prétendent jouir des rentes de leur mérite. Mais une machine à pardonner, un distributeur automatique de grâces et d'indulgences n'ont sans doute que de très lointains rapports avec le vrai pardon ! Tout au contraire, la grâce du désintéressement absolu, semblable en cela à l'impossible pur amour fénelonien, est plutôt une limite idéale et un horizon inaccessible dont on se rapproche asymptotiquement sans jamais l'atteindre en fait. Ou ce qui revient au même : la grâce du pardon et de l'amour désintéressé nous est concédée dans l'instant et comme une apparition disparaissante, – c'est-à-dire qu'elle est au même moment trouvée et reperdue. Un bon mouvement continué n'est-il pas aussi contradictoire qu'une étincelle permanente ? Une inspiration qui prétend à la pérennité

d'une manière d'être ne dégénère-t-elle pas en rado-tage ? Cet avachissement du pardon est devenu aujourd'hui un spectacle pour ainsi dire quotidien.

1. – TEMPORALITÉ, INTELLECTION, LIQUIDATION

L'élan du pardon est si impalpable, si controversable qu'il décourage toute analyse : dans cet ébranlement fugitif, dans cet imperceptible clignotement de la charité, où sont les prises qui rendraient possible un discours philosophique ? dans la transparence limpide de ce mouvement innocent, que pourrions-nous trouver à décrire ? Inénarrable est l'instant brevissime, indescriptible le mystère simplicissime de la conversion cordiale. Mais s'il s'agit du pardon relatif et non du pardon absolu, à la bonne heure ! Nous aurons, sur les succédanés empiriques du pardon métémpirique, sur les formes naturelles du pardon surnaturel, immensément à dire... Que le pardon soit réticent ou intéressé, c'est-à-dire que le pardon liquide incomplètement le passé ou qu'il louche vers l'avenir, qu'il dissimule une secrète rancune ou comporte une inavouable spéculation, qu'il soit mélangé de ressentiment ou de « presentiment », dans les deux cas, il offre une riche matière aux décompositions psychologiques ; dans l'un et l'autre cas, il devient possible d'en doser les éléments et d'en déjouer les arrière-pensées. Quelques

grains d'une rancune mal digérée ou quelques calculs un peu trop diplomatiques suffisent à compliquer, à épaissir, à troubler la sincérité diaphane du vrai pardon. Or plus le pardon est impur et opaque, plus il se prête à la description. Seule est réellement possible, par le fait, une philosophie apophasique ou négative du pardon. Nous aurons donc surtout à dire, pour commencer, ce que le vrai pardon gratuit n'est pas. Trois produits de remplacement s'offrent à nous dès l'abord : l'*usure par le temps*, l'*excuse intellectuelle*, la *liquidation*, qui est « passage à la limite », peuvent tenir lieu de pardon, c'est-à-dire font office de pardon ; si on ne tient pas compte du mouvement intentionnel, ces trois formes de simili-pardon ont à peu près les mêmes effets extérieurs que le pardon pur, tout comme l'apparence conforme au devoir a les mêmes effets extérieurs que le devoir accompli par devoir ; le simili-pardon sans intention de pardonner est aussi indiscernable du vrai pardon que l'imitation est indiscernable du modèle. Car la copie, parfois, contrefait le modèle à s'y méprendre ! Que l'on pardonne par lassitude ou par charité, cela peut revenir au même pour l'insulteur : l'élément différentiel restera invisible... Mais le cœur du pardon, où est-il ? Avec le pardon authentique les pardons apocryphes ont toutefois quelque chose en commun : ils mettent fin à une situation critique, tendue, anormale et qui devrait se dénouer un jour ou l'autre ; car l'hostilité chronique passionnellement enracinée dans une

mémoire rancunière, cette hostilité, comme toute anomalie, demande à être résolue ; la rancune attise la guerre froide, qui est un état d'exception, et le pardon, vrai ou faux, fait le contraire : il lève l'état d'exception, liquide ce que la rancune entretenait, résout l'obsession vindicative. Le nœud de la rancune se dénoue.

2. – L'ÉVÉNEMENT, LA GRÂCE ET LE RAPPORT AVEC L'AUTRE. DE LA CLÉMENCE

Pourtant la temporalité, l'intellection et la liquidation ne réunissent pas en elles-mêmes toutes les marques distinctives auxquelles se reconnaît le vrai pardon. Voici trois de ces marques, parmi les plus caractéristiques : le vrai pardon est un *événement* daté qui advient à tel ou tel instant du devenir historique ; le vrai pardon, en marge de toute légalité, est un *don gracieux* de l'offensé à l'offenseur ; le vrai pardon est un *rapport personnel* avec quelqu'un. L'événement, pour commencer par lui, est certes le moment décisif du pardon, comme il est le moment décisif de la conversion. Survient-il toujours et partout ? Il s'estompe au contraire dans certaines formes condescendantes de clémence : le sage est dispensé de l'effort méritoire, du sacrifice déchirant qui permettent aux offensés de surmonter l'offense ; pour cet homme invulnérable, presque rien n'arrive ni ne se produit ; les injures de l'offenseur ne l'atteignent même pas.

Personne ne s'attend à trouver le vrai pardon dans les *Entretiens* d'Épictète : chez ce stoïcien hautain, cuirassé d'ataraxie, d'analgésie et d'apathie, l'instant dramatique ne joue à peu près aucun rôle ; les blessures, pour le sage, sont plus insignifiantes que des égratignures, il s'aperçoit à peine de leur existence. Négligeant le mal et la méchanceté, la clémence minimise du même coup l'injure ; minimisant l'injure, elle rend inutile le pardon. Il n'y a pas de pardon parce qu'il n'y a pour ainsi dire pas d'offense et absolument pas d'offensé, bien qu'il y ait eu un offenseur. Y a-t-il même eu un offenseur ? – La clémence, qui n'implique aucun événement déterminé, n'est pas davantage un vrai rapport avec l'ipséité de l'autre. En somme : presque rien à pardonner et presque personne non plus à qui pardonner ! Le magnanime est bien trop grand pour voir du haut de son altitude les mouches et pucerons qui le harcèlent : aussi la mégalopsychie tourne-t-elle facilement au dédain. L'offenseur n'est pas seulement négligé : pour mieux dire, il est quasi inexistant ; et la clémence, à son tour, n'est pas seulement condescendante, elle est bien plutôt « intransitive » ; elle est littéralement solitaire en sa magnanimité. La clémence est un pardon sans interlocuteur : aussi le clément ne prononce-t-il pas la parole du pardon pour un vrai partenaire en chair et en os. Ce tête-à-tête est une solitude, ce dialogue un soliloque, cette relation un solipsisme. C'est donc peu de dire que l'homme clément n'a jamais souffert du fait de son insulteur, qu'il n'a jamais eu le temps de lui en

vouloir, qu'il ne lui reproche rien ni ne lui fait l'honneur d'éprouver à son endroit la moindre rancune, fût-ce une rancune naissante aussitôt réprimée par le pardon... En vérité, il n'a même pas un regard pour celui qu'il absout ! Il ne s'aperçoit même pas de l'existence du puceron ! Qu'elle soit magnanimité ou magnificence, μεγαλοψυχία ou μεγαλοπρέπεια, la clémence exclut tout rapport vraiment transitif et intentionnel avec son prochain. La clémence n'est pas plus le pardon que la générosité n'est amour : le généreux est simplement trop riche en ressources, et les ressources débordent d'elles-mêmes, ou bien c'est le généreux qui les répand autour de lui aveuglément comme une corne d'abondance répand les dons de la terre et les bénédictions ; le généreux sur ce point ressemble à la nature : la nature elle non plus n'aime personne en particulier ; dans sa surabondance vitale, elle prodigue ses libéralités à tout le monde indistinctement, aveuglément, sans nulle prédilection sélective ; car la nature n'a pas de préférences, et elle ne choisit ni ne hiérarchise les valeurs : aussi fait-elle des fleurs pour tout le monde, pour les bons comme pour les méchants. Et elle est de même sans rancune autant qu'elle est sans gratitude ; l'ingrate, l'oublieuse nature se montre parfaitement indifférente à nos chagrins ; l'anonyme nature n'a pas d'intentions, et comme elle ignore l'altérité de l'autre, elle ignore a fortiori le rapport avec l'autre. Telle une milliardaire un peu folle qui jette ses dollars par la fenêtre, ou les distribue aux passants, ou invite tous les passants à sa table, non pas

qu'elle aime particulièrement ses invités, mais simplement parce que l'invité a eu la chance de passer au bon moment sous ses fenêtres ; tel encore l'homme heureux en amour sourit à tous les inconnus qu'il rencontre, chante, embrasse la poinçonneuse du métro : mais son baiser ne s'adresse pas à la poinçonneuse, mais son sourire n'est pas en mon honneur ; il sourit à n'importe qui, il sourit simplement à celui qui se trouve là par hasard à l'instant où il passe ; le monde n'est pas assez grand pour ce trop-plein de sourires. C'est ainsi que la clémence prodigue les grâces : à pleines mains, et sans même regarder les graciés ! Aristote, comme on sait, accorde plus d'attention à la libéralité qu'au pardon, à l'amitié qu'à la charité ; le stoïcisme prêche la philanthropie générale et la philadelphie abstraite qui aiment tout le genre humain, mais la tendre agapé, mais le mouvement immédiat d'allocution, mais la prédilection de la première personne pour sa deuxième personne d'amour sont restés, dans l'ensemble, étrangers à la sagesse antique. Et de même l'hellénisme apprécie la vertu de pauvreté en tant que la pauvreté implique l'orgueilleuse indépendance et l'autarkie substantielle ; mais il ignore la mendicité, pour autant que la mendicité implique le moment de l'humiliation et la demande suppliante. Certes pardon et mendicité sont dirigés en sens inverse l'un de l'autre, car celui-là concède magnanimement une grâce alors que celle-ci implore humblement une aumône ; celui-là donne et pardonne alors que celui-ci reçoit et demande pardon... Mais ils ont en commun

d'advenir et de relationner transitivement deux personnes. La clémence, elle, n'est pas le moment privilégié d'une relation avec autrui ; c'est-à-dire qu'elle est tout ensemble indifférente aux torts d'autrui et insensible à la présence de l'autre. Celui qui t'offense, nous dit le *Manuel* d'Épictète, n'est pas l'insulteur lui-même, οὐχ ὁ λοιδορῶν ἢ τύπτων ὑβρίζει¹, mais simplement l'opinion (δόγμα) que tu te fais de l'insulte. Pour le sage abreuvé d'humiliations et d'avanies, pour celui qui aurait eu lui-même tant à pardonner aux persécuteurs et aux violents, pour l'esclave d'Épaphrodite enfin, il s'agit d'être invincible (ἀνίκητος) dans un combat² : oui, un combat (ἀγών), bien plutôt qu'un dialogue ! Il s'agit d'être le plus fort, étant le plus faible. Le sage, se retranchant dans la citadelle de la volonté-propre, ignore en effet la susceptibilité des faibles et se fait, sous l'outrage, plus insensible qu'une pierre. Les pierres du chemin sont-elles susceptibles ? Il est beau de vaincre quand on est vaincu ! La clémence stoïcienne n'a jamais quitté cette cuirasse de la sublime indifférence.

L'effectivité de l'événement ne disparaît pas moins dans l'usure temporelle et dans l'intellection. Le temps délaye l'événement tout le long de l'intervalle, au fil des jours et des années ; et quant à l'intellection, même si elle implique la découverte d'une vérité

1. *Manuel*, § 20.

2. *Manuel*, § 19.

rationnelle, elle annule complètement et fait disparaître l'instant du pardon. L'advenue cesse d'être soudaine si c'est de la durée qu'on attend l'absolution ; mais si on s'adresse à l'intellection, c'est l'advenue en général qui cesse d'advenir ! Par contre, la décision de passer à la limite advient toujours comme une occurrence arbitraire et instantanée. – Le rapport avec la personne, quant à lui, n'est un vrai rapport personnel ni dans l'usure chronologique ni dans le passage à la limite : ni dans un cas ni dans l'autre celui qui croit pardonner n'a devant lui quelqu'un à qui véritablement il pardonnerait ; le pardonné de ce pardon est bien plutôt un anonyme, un être sans visage à l'égard duquel l'homme outragé se comporte négligemment. – Le pardon est enfin un cadeau gratuit de l'offensé à l'offenseur. Ce troisième caractère, le plus essentiel peut-être puisqu'il implique l'événement et le rapport avec quelqu'un, on le retrouve dans la temporalité, et même dans le passage à la limite. Le pardon ressortit en effet au domaine extra-légal, extra-juridique de notre existence ; il est, comme l'équité, et bien plus encore, une ouverture dans la morale close, une espèce d'auréole autour de la loi stricte : l'équité n'est-elle pas l'entorse bienvenue que nous faisons parfois à l'exacte justice¹ ? Les contours rigoureux de la loi, par l'effet du pardon, deviennent flous, diffus, atmosphériques ; la justice, avec ses sanctions, s'estompe tout à fait dans

1. *Lois*, VI, 757 d-e : τὸ γὰρ ἐπιεικὲς καὶ σύγγνωμον τοῦ τελέου καὶ ἀκριβοῦς παρὰ δίκην τὴν ὀρθὴν ἐστὶν παρατεθραυμένον.

le brouillard des approximations évasives. Sans doute, en réglementant l'amnistie, la prescription et l'exercice même du « droit de grâce », la loi s'efforce-t-elle de fixer dans ses délais et limites la généreuse illégalité : c'est ainsi que le « pourboire » tend à perdre son caractère facultatif et spontané et à faire partie de la note, que les étrennes deviennent peu à peu des impôts. Mais la gratification cordiale se reconstitue à l'infini en dehors du contrat et par delà le service payé. Sans cesse le droit codifie et englobe le mouvement gracieux du pardon ; et sans cesse le pardon s'échappe hors des limites où un codex massif prétendait le contenir ; refusant d'être un simple post-scriptum du droit littéral et une jurisprudence de la justice, le pardon est pour la loi un principe de mobilité et de fluidité : cette loi, par la grâce du pardon, restera pneumatique, évasive et approximative. Ainsi la seule idée d'un droit au pardon détruit le pardon. Le pardon trouve à s'employer quand l'injure demeure inexpiée et la faute irréparable, et tant que la victime n'est pas dédommagée de son dommage. On ne dit pas du condamné qui a fait son temps de prison et purgé sa peine complètement, sans remise ni amnistie, on ne dit pas de ce condamné, le jour de sa levée d'écrou : il sort pardonné... Ce serait une moquerie trop amère ! On dit seulement : il est quitte. Voilà tout. Sa dette est éteinte et il ne doit plus rien à personne ; la société lui a en principe rendu, sous forme de peine, le mal qu'elle en avait reçu. Donnant donnant ! Le *statu quo ante* (à condition de ne tenir compte ni du casier judiciaire ni

des années perdues, qui sont irréversibles) est arithmétiquement rétabli par la compensation pénale, c'est-à-dire par le nivellement de la saillie injuste. L'impur purifié selon la rigueur de la justice n'a plus besoin des cadeaux de personne... Par contre, le pardon retrouve une raison d'être quand le débiteur moral est encore un débiteur : dépêchez-vous de pardonner avant que le débiteur soit quitte ! Pardonnez en hâte pour avoir encore un châtiment à écourter, et plus généralement pour disposer encore d'une peine dont vous puissiez faire grâce au coupable. Si vous attendez trop, le pardon ne sera plus qu'une mauvaise plaisanterie. Pardonnez, c'est dispenser le coupable de sa peine, ou d'une partie de sa peine, ou le libérer avant l'accomplissement de sa peine ; et ceci pour rien et en échange de rien ; gratuitement ; par-dessus le marché ! Mais il faut pour cela qu'il y ait encore une peine ou un morceau de peine à remettre... La matière du pardon est donc la faute inexpiée ou la tranche inexpiée de la faute ; autrement dit, c'est la faute inexpiée ou partiellement irrédimée qui est l'objet de la remise gracieuse. Comme la gratification est le don qu'on accorde en plus et par-dessus le marché et en dehors du compte, et qui est pour ainsi dire une frange de gratuité autour du paiement commutatif, ainsi le pardon, cadeau négatif, est cet en-plus qui est un en-moins, et qui reste en marge de l'ἀντιπεπονθός, c'est-à-dire de la justice corrective : l'offensé renonce, sans y être obligé, à réclamer son dû et à exercer son droit, interrompt librement les poursuites et décide de ne pas tenir

compte du tort subi. Le pardon est en creux ce que le don est en relief.

3. — L'OFFENSE ET LE PÉCHÉ

Une troisième distinction doit ici recouper les deux premières. Faisant successivement dans la temporalité, dans l'intellection et dans la liquidation la part de l'événement, de la grâce et du rapport avec l'autre, nous nous placerons chaque fois à deux points de vue différents. L'acte à pardonner peut être en effet de deux sortes, auxquelles correspondent deux formes de pardon, l'une plutôt psychologique, l'autre plus purement morale : d'abord on peut pardonner les affronts qu'on a soi-même subis : l'amour-propre et l'intérêt-propre sont ici seuls en jeu ; pour ce qui est des valeurs, elles sont lésées seulement dans la mesure où un attentat contre le moi peut être un attentat contre la dignité de la personne humaine : car les valeurs elles-mêmes ne sont pas « offensables » ! Ce pardon par lequel l'offensé décide de faire abstraction de son ego en renonçant à toute réparation n'est pas le moins coûteux ni le moins déchirant : car le seul « désintéressement » méritoire est celui qui a fait expressément le cruel sacrifice de l'intérêt-propre. Peu importe si l'offense subie ne crée pas une situation éthique, si l'absolution de l'offenseur ne donne pas lieu à un cas de conscience : le pardon est lui-même le geste moral,

encore que mon intérêt lésé ou ma susceptibilité froissée ne constituent nullement des problèmes moraux. Mais on peut aussi accorder le pardon en dehors de toute offense, de toute avanie personnelles : le pardon, qui était tout à l'heure l'oubli des injures, est maintenant la grâce concédée au péché ; je pardonne en ce cas non pas le mal qu'on m'a fait, mais le mal tout court ; non pas l'injure qui m'a blessé, mais l'injustice qu'un coupable en général a commise. Ce pardon, remettant au pécheur tout ou partie du châtement qu'il a mérité, soulève un problème éthique ; dès lors que la faute reste impunie, que le pécheur est tenu quitte envers la loi morale, le pardon donne lieu à un conflit de devoirs et suscite en nous des scrupules. — La distinction que nous venons de faire concerne tout particulièrement le rapport avec autrui : car le pardon est évidemment plus personnalisé quand l'outrage atteint notre seul moi et quand l'insulté doit pardonner à son insulteur. De ce pardon nous devons distinguer soigneusement le pardon impersonnel qui suit une offense aux valeurs.

Dans l'usure temporelle, soit qu'elle efface un péché, soit qu'elle atténue une offense, retrouverons-nous l'événement, la gratuité et le rapport avec quelqu'un ?

CHAPITRE I

L'usure temporelle

Si l'usure est un effet naturel de la durée, il faut avouer que le pardon confirme bien et ratifie l'intention même de la nature. Non pas que l'usure des choses matérielles ou minérales résulte à proprement parler de la temporalité du temps : ce n'est pas le temps lui-même qui transforme les choses, ni qui les grignote (car le temps est impalpable), mais c'est l'action de certains facteurs physiques dans le temps ; c'est le vent et c'est la mer au cours des années, ce ne sont pas les années elles-mêmes ; ce ne sont pas les minutes qui amortissent les ondes sonores d'un écho ou les vibrations d'un diapason non entretenu, mais c'est la résistance de l'air ! Par contre, l'usure des organismes vivants, si elle est accélérée par les agents physico-chimiques, résulte avant tout d'une entropie qualitative et irréversible qui est essentielle au devenir vécu. Certes non, l'homme ne se baigne jamais deux fois de suite dans le même fleuve ; mais il faut dire plus : ce n'est pas le même homme qui se baigne deux

fois de suite... À en croire Héraclite, le baigneur, du moins, resterait le même à travers la succession de ses baignades : car il y a, jusque dans le mobilisme, un système de référence immobile. Cet ultime noyau de substantialité et d'immuable fixité, on sait que le sur-évolutionnisme bergsonien y renonce. Tout est changement, y compris le sujet qui change. Les situations se modifient, mais aussi les hommes qui sont dans ces situations. Autres temps, autres problèmes ! Le pardon, à cet égard, est bien dirigé dans le sens de l'évolution, laquelle va toujours de l'avant ; le pardon s'oppose à la rancune comme le se-faisant au tout-fait. Montrons de quelle manière le pardon confirme la dimension naturelle du devenir et infirme la résistance opiniâtre des hommes à ce devenir. Car il y a dans toute temporalité un recto et un verso, une position et une négation...

1. – REVENIR, C'EST ENCORE ADVENIR.
LE DEVENIR EST TOUJOURS À L'ENDROIT

Le devenir, tout d'abord, est essentiellement futuration et secondairement prétention ; autrement dit, et selon qu'on regarde vers l'avant ou vers l'arrière, le devenir pose sans cesse un futur, et par là même et du même coup dépose derrière lui un passé ; au fur et à mesure qu'il présentifie l'avenir, il passéise le présent, et ceci d'un même mouvement et dans un même

renouvellement continué. Certes, pour faire un devenir, il faut à la fois le *souvenir* et le *survenir* ; mais ce ne sont pas là deux mouvements inverses faits pour se contrecarrer : car si survenir et « subvenir » tiraient en sens diamétralement opposés, ils se neutraliseraient réciproquement et le devenir en fin de compte s'immobiliserait au point mort. Certes le devenir, en tant qu'avènement de l'avenir, est secondairement une fabrique de souvenirs : mais ces souvenirs, qui sont le dépôt naturel de la position tout comme les vallées sont l'envers des montagnes, lestent l'imagination et impriment normalement à la futurition un élan et une poussée accrus, le rôle de la mémoire étant d'enrichir l'expérience, et non de retarder l'action ; sur le tremplin des souvenirs, l'action bondit plus haut et plus énergiquement. Tel est l'effet de l'alternative ! L'altération fait advenir l'autre en refoulant le même, l'innovation actualise la nouveauté en drainant le trop-plein des souvenirs, en favorisant la déflation de la mémoire ; et tandis que le Pas-encore devient un Maintenant, le Maintenant, *ipso facto*, devient un Déjà-plus. Demain sera Aujourd'hui et Aujourd'hui Hier, le tout dans un seul et même sens : telle est l'intention du devenir ; car le devenir irréversible a *un sens* et une vocation ! Tout ce qui va dans le sens de la marche et de l'histoire est donc à l'endroit ; tout ce qui va à contresens ou nage à contre-courant, c'est-à-dire vers l'amont, est dirigé à l'envers. Il s'agit de devenir dans le sens du temps, et non de revenir à contre-temps ou à rebrousse-temps... Même si le

« souvenir » n'est pas un « survenir » à l'envers, c'est bien l'« advenir » qui est le véritable « venir » à l'endroit... L'advenue n'exprime-t-elle pas l'essence elpidienne de la venue, laquelle est tout entière espérance, aventure et avènement ? Revenir, ce n'est pas tellement venir à l'envers : c'est bien plutôt, à la manière des revenants, faire semblant de venir ; car la « revenance » est un simulacre et un fantôme de venue ; progression inversée, la régression est surtout immobilité foncière sous les apparences du mouvement : elle demeure stationnaire plus qu'elle ne va à reculons. Le souvenir est cette fausse venue. Mais il peut dans certains cas apparaître comme l'onde de retour qui tend à neutraliser la futurition. Parmi toutes les formes de la fausse venue et de l'anachronisme, la rétrogradation rancunière, encore qu'elle ne soit pas littéralement régressive, est sans doute la plus passionnelle : car la rancune n'est pas un souvenir comme les autres ; la rancune ne consent pas, comme le souvenir, à évoluer ; ne se laisse pas, comme le souvenir, colorer par la succession chronologique des événements : semblable plutôt à l'homme du remords, l'homme du ressentiment s'accroche et se cramponne au prétérit, se raidit opiniâtrement contre la futurition. L'agressive rancune résiste au devenir ; et le pardon, au contraire, le favorise en le débarrassant des impedimenta qui l'alourdissent ; il nous guérit de l'hypertrophie rancunière : la conscience, ayant liquidé ses vieilles rancunes, ressemble à un voyageur sans bagages ; elle va d'un pas léger au-devant de la vie ; ou si l'on préfère

la dimension verticale : la conscience, allégée du poids des souvenirs et des ressentiments, surmonte la pesanteur comme un aéroplane et s'élève d'un bond vers la hauteur après avoir jeté du lest. Place aux nouveautés ! Le pardon dénoue ainsi la dernière entrave qui nous amarrait au passé, nous tirait en arrière, nous retenait en bas : laissant advenir l'avenir et accélérant par là même cet avènement, le pardon confirme bien la direction générale et le sens d'un devenir qui met l'accent tonique sur son futur. Le pardon aide le devenir à devenir, mais le devenir aide le pardon à pardonner. Car l'anachronisme rancunier, en général, ne résiste pas longtemps à l'irrésistible entraînement de la futurition... – C'est qu'en vérité le devenir est toujours à l'endroit, même quand il paraît revenir ; le devenir va toujours de l'avant, même quand il paraît retourner sur ses pas : les reculs apparents prennent la suite, voilà tout, dans une succession chronologique invariablement dirigée vers le futur. Ainsi tout le monde est dans le sens de l'histoire, y compris ceux qui paraissent remonter à contre-courant. Le mouvement qui pose en déposant, dépose en posant, est finalement position : c'est son dernier mot. La futurition-prétérition est finalement futurition, et elle n'est même que cela ; mieux encore : la prétérition est elle-même un moment de la futurition ! futurition plus rapide dans la croissance, plus laborieuse dans le vieillissement, futurition pourtant et dans tous les cas ! Ἐρχόμενος ἦξει, *veniens veniet* ! Ἴδού ἔρχεται, *ecce venit*. Il n'y a donc qu'une seule « venue », et cette